

EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME
FORMATION

BM Fleuriste (diplôme de niveau 5)

Code RNCP : 34712

Le Brevet de maîtrise atteste des compétences de son titulaire à réaliser des prestations créatives de haute technicité et de dirigeant d'une entreprise artisanale pérenne. A ce niveau de qualification, le fleuriste devient un décorateur floral intérieur et extérieur. Il fabrique des objets floraux de très petite taille ou à l'inverse de très grande taille (murs floraux, sculpture végétale, etc.). Le fleuriste titulaire d'un BM s'illustre dans la création et la mise en œuvre de techniques relevant de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. Doté de solides compétences artistiques, il propose des créations florales mais également tout un univers décoratif qu'il met en scène et commercialise : petits meubles, objets de décoration (bougies, peluches, cadres, etc.). Les fleuristes traditionnels détiennent un certain nombre d'avantages concurrentiels : image de spécialiste, capacité à conseiller les clients et proximité (implantation en centre-ville). Ils restent le premier circuit de distribution du secteur.

Conditions d'accès/Prérequis :

Pour accéder à la certification, des prérequis sont déterminés. La certification est accessible aux titulaires d'un niveau 4 (anciennement IV) technique dans la spécialité de la fleuristerie (BP, BTM), ou d'un niveau 3 (anciennement V) de fleuriste et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement.

Durée de la formation :

2 ans, soit 599 heures

Dates de démarrage de la formation :

de fin août à novembre (nous consulter)

Programme de formation

RNCP34712BC01 : Conception d'une pièce florale originale

- Illustrer la création au moyen de croquis et schémas
- Argumenter auprès du client et lors de la rédaction de la fiche technique en précisant les sources d'inspiration stylistique
- Mettre en évidence la plus-value de l'œuvre au regard du site, de l'évènement
- Définir les végétaux utilisés pour la création (fleurs, glane, bois, etc) en fonction de la saisonnalité, de l'usage, de la couleur, de la durabilité, de la flexibilité, etc
- Concevoir la forme, la nature, la composition de la structure accueillant le fleurissement
- Anticiper les contraintes de livraison et d'installation sur le site par la conception d'une structure démontable, emboîtable, etc
- Prévoir les équipements nécessaires à la mise en place de l'œuvre floristique, dans le respect ces règles d'hygiène et de sécurité (échelle, échafaudages, harnais, etc.)
- Assurer la durabilité de la création en concevant un système d'arrosage adapté et peu contraignant (mur végétalisé, suspension)

RNCP34712BC02 : Créer et réaliser une prestation florale dans l'infiniment grand, de grande dimension

- Réaliser une sculpture végétale en 3 dimensions, unique et originale, avec des éléments naturels
- Construire et créer avec des éléments et matériaux naturels une suspension florale
- Réaliser une compression d'éléments naturels (fleurs, feuillages, tiges, fibres, écorce, liane, branche,...) et/ou manufacturés (tissus, textiles, tissés, papier, plastique, métal,...)
- Construire une armature, une structure avec pour objectif son fleurissement lors d'une cérémonie, d'un évènement... dans le respect des règles de sécurité
- Réaliser un stand, une vitrine, une exposition en utilisant des matériaux organiques et autres

RNCP34712BC03 : Créer et réaliser une prestation florale dans l'infiniment petit, de petite taille

- Réaliser une pièce de joaillerie ou une pièce d'orfèvrerie florale, végétale
- Réaliser un objet avec techniques d'incrustation des végétaux apparente (Ex : Ecrin à bijoux)
- Réaliser et créer une inclusion végétale dans la transparence
- Réaliser un accessoire de mode (l'accessoire peut également être un vêtement)
- Réaliser et créer une marqueterie végétale et/ou minérale

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Si vous souhaitez nous faire part de besoins spécifiques, notre référent M. Chalandon est à votre écoute au 04 66 62 80 30.

L'alternance s'effectue sur un rythme d'une semaine en moyenne au CFA IRFMA 30 et 3 semaines en entreprise.

Rythme : 35 heures par semaine

Effectif : 12 stagiaires

Rémunération par l'employeur de l'apprenant en fonction de l'âge
Aucun frais de scolarité pour l'apprenant.

Tarif : 15€ de l'heure

Modalité pédagogique : formation en présentiel

Méthodes pédagogiques

mobilisées : expositive, démonstrative, pédagogie active

Moyens pédagogiques : l'IRFMA dispose d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont des plateaux techniques d'exception, salles de cours équipées de TBI, vidéo projecteur.

Modalités d'évaluation durant la formation : formative, sommative
Modalité d'évaluation à l'issue de la formation : examen final



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
www.cma-gard.fr



Tél : 04 66 62 80 30

Fax 04 66 62 80 37

Courriel : cfa@cma-gard.fr

Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat (IRFMA 30/CFA)
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (Site du Gard)
904 Avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2



EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME
FORMATION

RNCP34712BC04 : Créer et développer une entreprise de fleuristerie

- Conduire un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités
- Construire le projet entrepreneurial, le business model de la création et du développement de l'entreprise
- Identifier et actionner les leviers d'aide (outils & structures) financiers et administratifs
- Construire un argumentaire, une présentation, un « storytelling » pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banquiers investisseurs, clients etc)

RNCP34712BC05 : Commercialiser les prestations de la fleuristerie

- Définir la politique commerciale de la fleuristerie
- Déterminer la politique tarifaire applicable aux réalisations et prestations en matière de fleurissement (ponctuel et/ou entretien)
- Présenter les réalisations et le projet de fleuristerie au donneur d'ordre et le conseiller
- Répondre aux objections et aménager l'offre si nécessaire
- Concevoir des outils de communication
- Encadrer les ventes et l'après-vente de la fleuristerie
- Conduire une négociation commerciale avec un client, un prescripteur
- Organiser l'après-vente et le suivi des prestations dans le cadre notamment des contrats - Bâtir les argumentaires à destinations des collaborateurs
- Présenter son entreprise, ses activités en anglais
- Négocier avec un fournisseur, un client en langue étrangère

RNCP34712BC06 : Gérer financièrement et économiquement la fleuristerie

• Élaborer le dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel,...)

- Définir la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables élaborés par l'expert-comptable
- Justifier et/ou expliquer la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices : conséquences et raisons des investissements effectués, des recrutements, etc
- Élaborer un plan de financement réaliste à destination du banquier, et négocier un prêt, des facilités de trésorerie lors d'investissements
- Identifier les indicateurs de la santé financière de l'entreprise et les utiliser comme argument auprès des donneurs d'ordre, des financiers

• Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de fleuristerie

- Établir le seuil de rentabilité de chaque prestation, en magasin ou sur site
- Surveiller la valeur des stocks et sa rotation
- Gérer les délais de paiement des clients, en particulier pour les contrats
- Négocier les délais fournisseurs

RNCP34712BC07 : Gérer les ressources humaines de la fleuristerie

• Développer les compétences des salariés

- Élaborer le plan de formation de l'entreprise de fleuristerie pour intégrer les innovations techniques, esthétiques et réglementaires (habilitations et renouvellement de celles-ci) et le développement personnel des salariés
- Mettre en place les dispositions spécifiques de la convention collective
- Assurer l'accompagnement des collaborateurs lors des réalisations en boutique et sur site : conseiller le collaborateur dans le perfectionnement de son « geste professionnel »

• Diriger les équipes de la fleuristerie

- Recruter : définir le profil, rédiger la fiche de poste
- Constituer les équipes en fonction de la nature des commandes, élaborer les plannings
- Conduire les entretiens professionnels (entretiens d'évaluation, de fixation d'objectif, de régulation...) et les bilans de fin de prestation
- Analyser les comportements des salariés et gérer le volet relationnel des collaborateurs entre eux, avec les clients, les autres prestataires

RNCP34712BC08 : Recruter, accueillir et former un apprenti, un alternant

- Organiser et mener le recrutement d'un apprenti, un alternant
- Arbitrer sur le profil (âge, diplôme) le plus adapté à l'entreprise
- Accueillir les jeunes et organiser leur parcours d'apprentissage en fonction du référentiel diplôme
- Organiser les séquences d'évaluation du jeune dans la fleuristerie ou sur site et les communiquer au CFA



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
www.cma-gard.fr



Tél : 04 66 62 80 30
Fax 04 66 62 80 37
Courriel : cfa@cma-gard.fr

Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat (IRFMA 30/CFA)
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (Site du Gard)
904 Avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2

